

CTM

20,15% pour l'UNSA

Meilleurs vœux

2019

A retenir

Merci pour
Votre confiance !

L'UNSA-Défense remercie sincèrement les 8502 électrices et électeurs qui ont permis à l'UNSA, ce jeudi 6 décembre, d'accéder pour la première fois, à la 3^{ème} place de la représentativité ministérielle en dépassant le seuil des 20%.

En progression de +1,9% par rapport au précédent scrutin de 2014, ce résultat honore toutes et tous les candidat(e)s, comme l'ensemble des délégués, militants et responsables de l'organisation UNSA-Défense qui seront dignes de cette confiance tout au long du mandat 2019-2022.

Vous pouvez compter sur le syndicat utile !

Toute l'équipe UNSA-Défense vous présente ses meilleurs vœux 2019, vous remercie de votre soutien et de votre intérêt à notre engagement syndical pour toutes et tous.



Pour quelques euros mensuels déductibles à 66% du montant net de l'impôt, vous pouvez vous offrir le syndicat UTILE : l'UNSA-Défense

➤ Compte Epargne Temps - CET

A compter du 1er janvier 2019 :

- ▶ Le seuil de déclenchement du droit d'option (paiement ou congé) passe de 20 à 15 jours.
- ▶ Le paiement des jours épargnés est revalorisé de 125€ à 135€ pour les catégories A, de 80€ à 90€ pour les catégories B et de 65€ à 75€ pour les catégories C.

➤ Ouvriers d'état

L'arrêté du 4 décembre 2018 fixe le contingent d'emplois offerts au titre de l'année 2019 pour le recrutement d'ouvriers de l'Etat à 262 initialement (dont 25% maxi au titre des contrats d'apprentissage).

L'UNSA entend que les termes de la LPM soient respectés et rappelle dans le même temps qu'à la date du 1er janvier 2019, le taux d'avancement 2019 n'est toujours pas communiqué et qu'il n'appartient pas aux ouvriers de payer les emplacements de l'administration. Aussi, une nomination des lauréats de l'avancement 2019 à la date du 1er janvier 2019 serait la moindre des compensations à apporter de la part de la DRHMD.